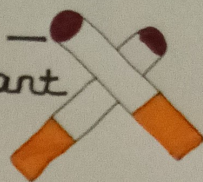


LES STUPÉFIANTS

Les stupéfiants c'est envoiements mais au volant c'est l'accident.

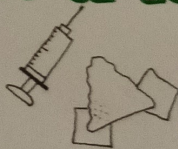


Il y a des risques d'accident car le chauffeur est sous l'emprise des stupéfiants qui la consommé.



Les effets des stupéfiants sur la conduite sont la baisse de l'attention, l'altération de l'audition, le trouble de la vision, la violence, les hallucinations...

Les deux différents types principaux d'accidentologie sur la route chez les jeunes après consommation de stupéfiants sont les deux roues (- de 17 ans) et les permis récents (entre 18 et 20 ans).



Les sanctions sont établies par une analyse sanguine de conducteur encourt une peine de 2 ans d'emprisonnement et 4500 euros d'amende. Bien sûr, le tribunal peut en outre décider d'infliger une suspension du permis pour une durée pouvant atteindre 3 ans ou même l'annulation du permis.

Il y a environ 30 victimes

collatérales par accidents.

Ce qui nous a le plus touché c'est toutes les conséquences qui engendrent la prise de drogue.

de type de drogue prise	
de cannabis	d'ecstasy
de la cocaïne	des amphetamines
des opiacés	

